



EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE DE METZ
du 26 Octobre au 28 Octobre 2017

DEMANDE DE PARTICIPATION

CLOTURE DES INSCRIPTIONS 15 SEPTEMBRE 2017

A retourner à : Mr ZEH Jean Luc – 4 rue de Ruchlingen 57350 SPICHEREN

Nom de l'exposant : Prénom.....
 Demeurant : n° Rue
 Code postal : Ville : Tél :
 Société Avicole de Nombre de Colis :

DECOMPTE DES FRAIS D'INSCRIPTION

Pour être validé, votre dossier doit impérativement nous arriver avec le règlement des frais d'inscription

VOLAILLES : (poules, palmipèdes, dindons, pintades)
 Unité(s) à 4€
 Parquet(s) (1 coq – 3 poules) à 8€
 Volière(s) (1 coq – 6 poules) à 10 €
 Trio(s) (palmipèdes) 1-2 à 8€

LAPINS :
 Unité(s) à 4€
 Parquet(s) à 1-3 ou 2-2 ou 3-1 à 8€

PIGEONS :
 Unité(s) à 4€
 Volière(s) (3couples) à 10 €

OISEAUX DE PARC
 Unité(s) à 4€
 Unité(s) ou couples Faisan(s) ou paon(s) à 6 €
 Couple(s) (oiseaux de parc -ornement) à 6 €

TOTAL _____

Catalogue – Palmarès 10€

Frais de participation et suivi de dossier . 8€

TOTAL GENERAL _____

Groupage

N°

Nom / adresse / tél. du responsable du groupage

.....

.....

.....

.....

.....

Toute inscription donne droit à un badge d'accès et à 2 invitations

MODE DE RÈGLEMENT

Chèque bancaire (à l'ordre de l' U.A.A.M)

•Le règlement de la totalité des droits est une condition essentielle pour valider votre inscription

L'exposant soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement de l'Exposition ci-joint et en avoir accepté les conditions

Fait à , le
 Nom du signataire Signature

